

## Bulletin d'inscription

**Mercredi 25 novembre 2020**

Donne accès à la JACC, à la JSIRP, au Forum des Associations et à l'exposition du CFP mais pas aux ateliers DPC (hors congrès)

→ À retourner complété et accompagné du règlement à :

**CARCO - 10 rue aux Ours - 75003 Paris**

Tél. : +33 (0)1 85 14 77 77 - Email : inscriptions@carco.fr

→ **Date limite d'inscription le vendredi 13 novembre 2020**

Après cette date inscription sur place uniquement

### ► Participant

M.  Mme  Dr  Pr  Hospitalier  Libéral  Mixte  Autre

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Association partenaire (si nécessaire) \_\_\_\_\_

Hôpital/Société/Institution/Cabinet \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Inscription en ligne, rendez-vous sur le site du congrès [www.congresfrançaispsychiatrie.org](http://www.congresfrançaispsychiatrie.org)

### ► Droits d'inscription • Tarif TTC (TVA 20%)

• **Prestations incluses dans les droits d'inscription :**

**Inscription à la journée JACC ou JSIRP du mercredi 25 novembre 2020** : accès au programme de la JACC, de la JSIRP, à l'exposition et au Forum des Associations du CFP

Strasbourg - Palais de la Musique et des Congrès	Jusqu'au mercredi 30 septembre 2020	Du jeudi 1 <sup>er</sup> octobre au vendredi 13 novembre 2020	Sur place
<b>Inscription JACC - Journée du mercredi 25 novembre 2020</b>			
Inscription individuelle	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 200 €	<input type="checkbox"/> 220 €
Étudiant sur justificatif*	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 30 €	<input type="checkbox"/> 35 €
Famille, usager	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 25 €
Formation continue Journée du mercredi 25 novembre JACC	<input type="checkbox"/> 250 €		

\* Carte d'étudiant de l'année 2019-2020 ou 2020-2021

## Bulletin d'inscription

**Mercredi 25 novembre 2020**

### ► Modalités d'inscription

#### Ⓞ Formation Continue

##### Je souhaite recevoir :

une facture tenant lieu de convention (merci d'indiquer les coordonnées de votre centre de formation continue)

Nom de la société, organisme ou institution \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Pour toute demande d'inscription au tarif Formation Continue, merci de joindre à ce formulaire d'inscription dûment complété une attestation de prise en charge de l'organisme signataire de la convention ; une facture tenant lieu de convention et la confirmation d'inscription seront envoyées.

**Formation Médicale Continue - N° de formation : 53350920735 - Numéro d'accréditation DPC : 1587 en partenariat avec le Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie (ODPC-CNQSP) [www.odpc-cnqsp.org](http://www.odpc-cnqsp.org) / certifié Datadock**  
Renseignements DPC par mail : [eric.ducos@odpc-cnqsp.org](mailto:eric.ducos@odpc-cnqsp.org) ou [solene.cirodde@odpc-cnqsp.org](mailto:solene.cirodde@odpc-cnqsp.org)



Datadock

#### Ⓞ Hors Formation Continue

Toute inscription, pour être prise en compte, doit être accompagnée de son règlement.

Le tarif octroyé est le tarif en vigueur à la date à laquelle le règlement est effectué. Carco enverra, à réception du bulletin, une confirmation d'inscription à la JAAC et une facture acquittée

### ► Mode de règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de CARCO - CFP2020/JACC2020

Par carte bancaire     Visa     Mastercard

Titulaire de la carte \_\_\_\_\_

Date de validité

N°

### ► Changement de nom

Avant le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 > aucun frais

Après le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 > 75 € TTC pour frais de dossier et ajustement au tarif en vigueur à la date du changement de nom (ajouter les justificatifs demandés)

### ► Conditions d'annulation

Seules les annulations parvenant à Carco par écrit (courrier, fax ou mail) seront prises en compte.

#### Frais d'annulation

Jusqu'au jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 > Pénalités de 50 % du montant de l'inscription

À partir du vendredi 2 octobre 2020 > Pénalités de 100 % du montant de l'inscription

En cas d'annulation pour cause de grève(s), conditions climatiques, cas de force majeure ou de tout incident indépendant de la volonté du Congrès Français de Psychiatrie, les frais d'annulation seront appliqués.

L'inscription à la JACC entraîne l'acceptation totale de ces conditions.

**Date**

**Signature** (précédée de la mention « Bon pour accord »)